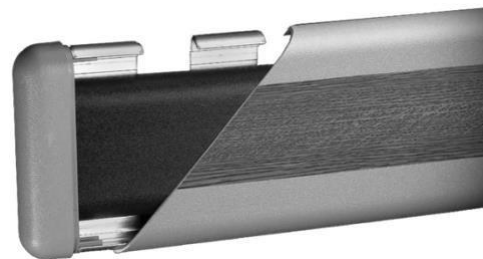


# 1600/1600W/1655

## Protections murales

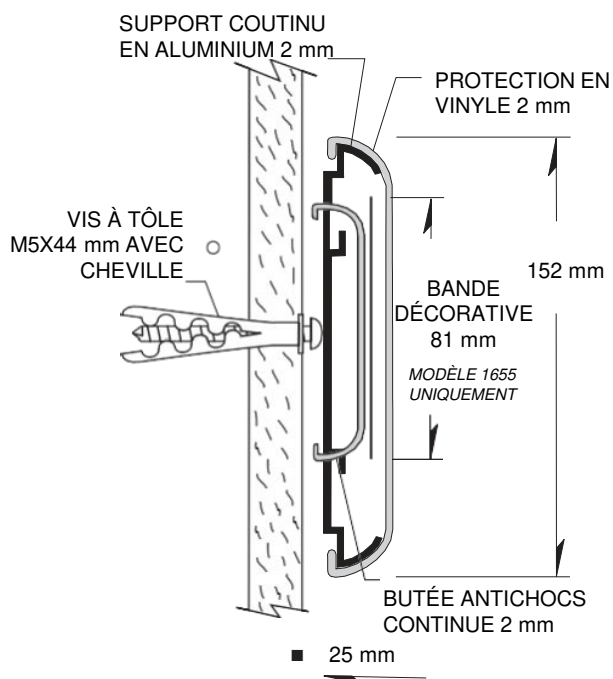


1600



1655i

Brevet n° 5,743,064



- Protection murale 152 mm, déport du mur : 25 mm.
- Entretoise en caoutchouc optionnelle permettant un déport du mur de 13 mm de plus.
- Protection murale montée sur un solide support en aluminium continu de 2 mm d'épaisseur.
- Protection en vinyle rigide de 2 mm d'épaisseur résistante aux rayures et aux tâches.
- Installation, nettoyage et entretien faciles.
- Protection murale fabriquée en longueur standard de 3,66 m.
- Toutes les fixations de montage sont incluses dans chaque commande.
- *Modèle 1655* – hauteur : 81 mm, disponible en plusieurs motifs et finitions.
- *Modèle 1600W* – Fabriqué avec un cache intégral motif bois et inclut des jonctions noires pour les embouts et les angles.
- La protection murale répond aux normes et critères les plus stricts en matière d'émissions chimiques, tels que prescrits par l'Institut environnemental GREENGUARD.
- La protection murale a été testée et répond aux exigences de l'Institut environnemental GREENGUARD ainsi qu'à celles de l'État de Californie en matière de produits à faible émission, telles que testées par Air Quality Sciences.
- La protection murale a été testée et répond aux niveaux d'émissions chimiques des produits GREENGUARD pour les enfants et les écoles.



PCI.348/REV.10

L'expertise en revêtements et protections murales hygiéniques

www.inprofrance.com - +33 (0)4 50 31 43 00 - contact@inprofrance.com

INPRO par HYDEWA FRANCE - ZA de l'Eculaz, 74930 REIGNIER ESERY

**inpro**  
par **FRANCE**  
**hydewa**

# Protections murales 1600/1600W/1655

## Spécifications suggérées

### PARTIE 1 – GÉNÉRALITÉS

#### 1.01 RÉSUMÉ

Système de protection et de décoration des murs.

#### 1.02 LA SECTION COMPREND

Systèmes de protection murale 1600/1600W/1655.

#### 1.03 RÉFÉRENCES

- Société américaine pour les essais et les matériaux (ASTM)
- Code national du bâtiment du Canada (CNB)
- Association nationale de protection contre l'incendie (NFPA)
- Société des Ingénieurs de l'Automobile (SIA)
- Laboratoire des assureurs (UL)
- Laboratoire des assureurs du Canada (ULC)
- Code de construction uniforme (UBC)

#### 1.04 DESCRIPTION DU SYSTÈME

A. Exigences de performance : Fournit des systèmes de protection murale conformes aux exigences des organismes de réglementation et de contrôle qualité des systèmes de protection des portes et des murs PCI (Inpro Corporation).

1. Caractéristiques de performance au feu : Fournit une protection murale basse UL conforme au classement au feu NFPA classe A. Les caractéristiques de combustion en surface, telles que déterminées par la norme UL 723 (ASTM E84), doivent présenter une propagation de la flamme de 10 et un dégagement de fumée de 350 à 450. Fournit des protections murales homologuées ULC (Canada) conformes aux exigences du Code national du bâtiment du Canada 2010, sous-section 3.1.13. Les caractéristiques de combustion en surface définies par la norme CAN/ULC-S102.2 doivent présenter une propagation de la flamme 15 et un dégagement de fumée de 35.

2. Auto-extinction : Fournit des protections murales ayant une classification CC1, testées selon les procédures spécifiées dans la norme ASTM D-635-74, méthode d'essai standard pour les taux de combustion et/ou l'étendue et le temps de la combustion des plastiques autoportants en position horizontale, telle que référencée dans l'UBC 52-4-1988.

3. Résistance aux chocs : Fournit des profilés en vinyle rigide qui ont une résistance à l'impact de 16 joules/cm d'épaisseur, testée conformément aux procédures spécifiées dans la norme ASTM D-256-90b, méthode d'essai pour la résistance aux chocs des plastiques.

4. Résistance aux chocs du système : Fournit un système de protection murale qui résiste à un impact de 122 joules sans causer d'imperfections visuelles sur la surface du cache en vinyle et sans déformer les rails de fixation en aluminium. Testé conformément aux dispositions applicables de la norme ASTM F 476-84, paragraphe 18, Les tests d'impact ont été effectués.

5. Certification GREENGUARD : Fournit des matériaux certifiés GREENGUARD. Les profilés doivent répondre aux exigences des normes de certification GREENGUARD pour les produits à faible émission et de la norme d'émission des produits GREENGUARD pour les enfants et les écoles.

6. Résistance aux produits chimiques et aux tâches : Fournit des protections murales résistant aux tâches testées conformément aux dispositions de la norme ASTM D-543.

7. Résistance fongique et bactérienne : Fournit un vinyle rigide qui ne favorise pas la croissance fongique ou bactérienne, tel que testé conformément aux normes ASTM G-21 et ASTM G-22.

8. Cohérence des couleurs : Fournit des composants assortis conformément à la norme SAEJ-1545 - (Delta E) avec une différence de couleur ne dépassant pas 1,0 unité, en utilisant les systèmes d'échelle d'espace couleur CIE Lab, CIE CMC, CIE LCh, Hunter Lab ou similaires.

#### 1.05 SOUMISSIONS

A. Données sur le produit : Les données du fabricant sont imprimées sur les produits pour chaque type de protection murale spécifique.

B. Plans de détail : Détails de montage avec les fixations appropriées pour les supports spécifiques du projet.

C. Échantillons : Vérification d'échantillons de protection murale, longueur 203 mm, profilés grandeur nature de chaque type et couleur indiquée.

D. Instructions d'installation du fabricant : Les instructions d'installation sont imprimées pour chaque protection murale.

#### 1.06 LIVRAISON, STOCKAGE ET MANUTENTION

A. Livraison des matériaux : Les matériaux doivent être livrés sur le chantier dans leur emballage d'usine non ouvert.

B. Inspection des matériaux : À la livraison, les matériaux doivent être inspectés pour vérifier qu'ils correspondent aux produits spécifiés dans la commande.

C. Stockage des matériaux : Les matériaux doivent être conservés dans l'emballage d'origine dans un endroit climatisé et protégé de la lumière directe du soleil.

#### 1.07 CONDITIONS DU PROJET

A. Exigences environnementales : Les produits doivent être installés dans un environnement intérieur climatisé.

#### 1.08 GARANTIE

A. Garantie standard Inpro : Une garantie limitée à vie contre les défauts de matériaux et de fabrication.

### PARTIE 2 – PRODUITS

#### 2.01 FABRICANT

A. Fabricant acceptable : IPC Door and Wall Protection Systems, Inpro Corporation, PO Box 406 Muskego, WI 53150 USA ; Téléphone : 800.222.5556, Fax: 888.715.8407, Adresse Internet: [www.inprocorp.com](http://www.inprocorp.com)

B. Remplacements : Non autorisés.

C. Fournit toutes les lisses et protections murales à partir d'une seule source.

#### 2.02 UNITÉS FABRIQUÉES

A. Profilé de la protection murale

1. Protection murale 1600, hauteur : 152 mm, profondeur : 25 mm.

2. Protection murale 1600W, hauteur : 152 mm, profondeur : 25 mm. La protection murale présente un motif imitation bois avec des jonctions noires pour les embouts et angles.

3. Protection murale 1655, hauteur : 152 mm, profondeur : 25 mm avec bande décorative de 81 mm.

4. Options : Protection murale incurvée, préciser le rayon (rayon minimum : 0,91 m)

#### 2.03 MATÉRIEAUX

A. Vinyle : Le cache clipsable de 2 mm d'épaisseur est extrudé à partir de PVC résistant aux produits chimiques et aux tâches avec ajout d'agents antichocs. Aucun plastifiant ne doit être ajouté (les plastifiants peuvent favoriser la croissance bactérienne).

B. Aluminium : Le support continu en aluminium d'une épaisseur de 2 mm est fabriqué en aluminium 6063-T5, avec une finition fraisée.

#### 2.04 COMPOSANTS

A. Embouts, supports, cornières d'angles extérieures et intérieures : Fabriqués en thermoplastique moulé par injection.

B. Butée antichocs continue : Extrudée à partir de chlorure de polyvinyle (PVC) recyclé.

C. Fixations : Tous les accessoires du système de montage appropriés aux supports indiqués sur les plans sont fournis.

#### 2.05 FINITIONS

A. Protections en vinyle : Les couleurs de la protection murale doivent être choisies par l'architecte à partir de l'offre de finitions Inpro. La surface doit avoir une texture légèrement grainée.

B. Composants moulés : Les embouts, les cornières d'angles extérieures, d'angles intérieures et les supports doivent être d'une couleur assortie aux protections murales. La surface doit avoir une texture légèrement grainée.

### PARTIE 3 – EXÉCUTION

#### 3.01 EXAMEN

A. Examiner les zones et les conditions d'installation de la protection murale.

1. Terminer toutes les opérations de finition, y compris la peinture, avant de commencer l'installation de la protection murale.

B. La surface du mur doit être sèche, exempte de saleté, de graisse et peinture écaillée.

#### 3.02 PRÉPARATION

A. Généralités : Avant installation, nettoyer le support pour éliminer la poussière, les débris et les particules non adhérentes.

#### 3.03 INSTALLATION

A. Généralités : Placer la protection murale conformément aux indications du plan, en tenant compte du matériau du mur et en suivant les instructions fournies par Inpro. Installer la protection murale de niveau et d'aplomb à la hauteur indiquée sur les plans.

B. Installation des protections murales 1600/1655W :

1. Couper le support en aluminium à la longueur souhaitée, en laissant 41 mm pour chaque embout, 14 mm pour chaque cornière d'angle extérieure et 40 mm pour chaque cornière d'angle intérieure.

2. Percer des trous de 6 mm sur la ligne centrale du support en aluminium, à 102 mm de chaque extrémité répartis régulièrement sur toute la longueur (6 ancrages par longueur de 3,66 m).

3. Positionner le support en aluminium de niveau sur le mur, en tenant compte des embouts et des angles, et marquer les emplacements des trous de montage sur le mur à l'aide d'un marqueur. Percer un trou de 6 mm à chaque marque et insérer des chevilles dans les trous du mur. Fixer le support en utilisant des vis à tête bombée Phillips M5x44 mm et serrer.

4. Faire glisser les embouts et les angles sur le support en aluminium en laissant un espace de 1,5 mm pour effectuer les réglages. Les fixer avec une vis autotaraudeuse de 30 mm par embout ou 2 pour les angles.

5. Pour les longueurs supérieures à 3,66 m, il est recommandé d'utiliser une pièce de raccord en caoutchouc pour renforcer l'assemblage.

6. Couper la butée antichocs à la longueur entre le bord intérieur des embouts, des angles ou des raccords. Positionner le pare-chocs en vinyle sur les guides du support en aluminium en le poussant jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

7. Couper la protection en vinyle à la longueur entre les embouts/angles. REMARQUE : Couper tous les bords d'équerre avant l'installation. Placer la protection en vinyle sur le support en aluminium en commençant par une extrémité et pousser la protection vers l'autre extrémité pour l'enclencher sur le support en aluminium.

(Note : Veuillez vous référer aux instructions d'installation fournies par Inpro pour les détails supplémentaires et les recommandations spécifiques aux systèmes de protection murale 1600/1600W/1655).

#### 3.04 NETTOYAGE

A. Une fois l'installation terminée, nettoyer les surfaces conformément aux instructions de nettoyage et d'entretien Inpro.

L'expertise en revêtements et protections murales hygiéniques

[www.inprofrance.com](http://www.inprofrance.com) - +33 (0)4 50 31 43 00 - [contact@inprofrance.com](mailto:contact@inprofrance.com)

INPRO par HYDEWA FRANCE - ZA de l'Eculaz, 74930 REIGNIER ESERY

**inpro**  
par FRANCE  
**hydewa**